

3<sup>e</sup> année licence droit  
Cours de A à K

## **DROIT DES SOCIETES**

Durée de l'épreuve : 1 heure.

Traitez les trois questions suivantes :

- 1°) Les modes de reprise, par la société immatriculée, des actes qui ont été accomplis pour son compte alors qu'elle était en cours de formation (8 points)**
- 2°) La révocation *ad nutum* du dirigeant de société (6 points)**
- 3°) La dissolution, par le tribunal, d'une société pour justes motifs (6 points)**

Document(s) autorisé(s) : Code de commerce et Code civil